

**COMITÉ EXÉCUTIF**

**RÉSOLUTION 260-CX-1133**

concernant la nomination d'une technicienne en gestion départementale au Département de relations industrielles

---

adoptée par le Comité exécutif de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa deux cent soixantième réunion, tenue le lundi 13 décembre 2004, au pavillon Alexandre-Taché, 283 boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, local E-2300.

**ATTENDU** l'affichage dudit poste ;

**ATTENDU** les candidatures reçues ;

**ATTENDU** le curriculum vitae de madame Tina Tardif ;

**ATTENDU** le rapport du concours ;

**ATTENDU** les explications de la vice-rectrice à l'administration et aux ressources ;

**ATTENDU** les discussions en séance ;

Sur proposition de monsieur Serge Labine, appuyée par monsieur Jean-Pierre Giroux,

**IL EST RÉSOLU :**

**D'APPROUVER** la nomination de madame Tina Tardif à titre de technicienne en gestion départementale au Département de relations industrielles et ce, à compter du 10 janvier 2005.

**DE MANDATER** la direction du Service des ressources humaines pour procéder à la nomination de madame Tina Tardif.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

Le secrétaire général,

Micheline Bondu

**COMITÉ EXÉCUTIF**

**RÉSOLUTION 260-CX-1134**

concernant l'engagement d'une commis aux acquisitions au Service de la bibliothèque

---

adoptée par le Comité exécutif de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa deux cent soixantième réunion, tenue le lundi 13 décembre 2004, au pavillon Alexandre-Taché, 283 boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, local E-2300.

**ATTENDU** la vacance d'un poste de commis aux acquisitions au Service de la bibliothèque ;

**ATTENDU** l'affichage dudit poste ;

**ATTENDU** la candidature reçue ;

**ATTENDU** le curriculum vitae de madame Line Toutant ;

**ATTENDU** le rapport du concours ;

**ATTENDU** les explications de la vice-rectrice à l'administration et aux ressources ;

**ATTENDU** les discussions en séance ;

Sur proposition de madame Francine Rancourt, appuyée par monsieur Jean-Pierre Giroux,

**IL EST RÉSOLU :**

**D'APPROUVER** l'engagement de madame Line Toutant à titre de commis aux acquisitions au Service de la bibliothèque et ce, à compter du 14 décembre 2004.

**DE MANDATER** la direction du Service des ressources humaines pour procéder à l'engagement de madame Line Toutant.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

Le secrétaire général,

Micheline Bondu

## COMITÉ EXÉCUTIF

### RÉSOLUTION 260-CX-1135

concernant l'engagement d'une préposée aux affaires modulaires et/ou aux études de cycles supérieurs au Module des sciences de l'administration

---

adoptée par le Comité exécutif de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa deux cent soixantième réunion, tenue le lundi 13 décembre 2004, au pavillon Alexandre-Taché, 283 boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, local E-2300.

**ATTENDU** la vacance d'un poste de préposée aux affaires modulaires et/ou aux études de cycles supérieurs au Module des sciences de l'administration ;

**ATTENDU** l'affichage dudit poste ;

**ATTENDU** les candidatures reçues ;

**ATTENDU** le curriculum vitae de madame Louise Julien ;

**ATTENDU** le rapport du concours ;

**ATTENDU** les explications de la vice-rectrice à l'administration et aux ressources ;

**ATTENDU** les discussions en séance ;

Sur proposition de madame Francine Rancourt, appuyée par monsieur Serge Labine,

**IL EST RÉSOLU :**

**D'APPROUVER** l'engagement de madame Louise Julien à titre de préposée aux affaires modulaires et/ou aux études de cycles supérieurs au Module des sciences de l'administration et ce, à compter du 17 janvier 2005.

**DE MANDATER** la direction du Service des ressources humaines pour procéder à l'engagement de madame Louise Julien.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

Le secrétaire général,

Micheline Bondu

## COMITÉ EXÉCUTIF

### RÉSOLUTION 260-CX-1136

concernant l'approbation du protocole de financement entre l'Université du Québec en Outaouais et la Conférence régionale des élus de l'Outaouais concernant le projet de Chaire industrielle de recherche en forêt feuillue

---

adoptée par le Comité exécutif de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa deux cent soixantième réunion, tenue le lundi 13 décembre 2004, au pavillon Alexandre-Taché, 283 boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, local E-2300.

**ATTENDU** l'entente de financement (subvention de 40 000\$) offrant la possibilité préparer une demande de chaire industrielle en aménagement durable de la forêt feuillue en collaboration avec la Conférence régionale des élus de l'Outaouais et l'Institut québécois d'aménagement de la forêt feuillue ;

**ATTENDU** l'importance de développement un pôle de recherche et d'enseignement à l'UQO dans le domaine de l'aménagement durable de la forêt feuillue ;

**ATTENDU** que ce projet s'inscrit dans le cadre d'une volonté de l'Université de développer des partenariats ;

**ATTENDU** le pouvoir confié au Comité exécutif par le Conseil d'administration à l'effet d'autoriser, le cas échéant, la signature de contrats de recherche ou de commandites supérieurs à 25 000 \$, mais inférieurs à 125 000 \$ ;

**ATTENDU** les explications du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche ;

**ATTENDU** les discussions en séance ;

Sur proposition de monsieur Jean-Pierre Giroux, appuyée par monsieur Serge Labine,

**IL EST RÉSOLU :**

**DE MANDATER** le recteur, monsieur Francis R. Whyte, pour signer, pour et au nom de l'Université du Québec en Outaouais, le protocole de financement entre l'Université du Québec en Outaouais et la Conférence régionale des élus de l'Outaouais concernant le projet de Chaire industrielle de recherche en forêt feuillue.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

Le secrétaire général,

Micheline Bondu

## COMITÉ EXÉCUTIF

### RÉSOLUTION 260-CX-1137

concernant la demande de monsieur Mohammed Khalid, professeur au Département de travail social et des sciences sociales, de mettre fin avant terme à son congé sans solde

---

adoptée par le Comité exécutif de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa deux cent soixantième réunion, tenue le lundi 13 décembre 2004, au pavillon Alexandre-Taché, 283 boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, local E-2300.

**ATTENDU** l'article 15 de la Convention collective intervenue entre l'Université du Québec en Outaouais et le Syndicat des professeures et professeurs de l'Université du Québec en Outaouais concernant le congé sans solde et plus particulièrement la clause 15.05 de ladite Convention collective ;

**ATTENDU** la résolution 256-CX-1119 par laquelle le Comité exécutif accordait un congé sans solde au professeur Mohammed Khalid pour la période du 2 octobre au 10 décembre 2004 inclusivement ;

**ATTENDU** la demande du professeur Mohammed Khalid de mettre fin à son congé sans solde dès le 15 novembre 2004 ;

**ATTENDU** la recommandation de l'Assemblée départementale du Département de travail social et des sciences sociales du 29 novembre 2004 concernant la demande du professeur Mohammed Khalid d'effectuer un retour de congé sans solde avant la date prévue ;

**ATTENDU** les explications du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche ;

**ATTENDU** les discussions en séance ;

Sur proposition de monsieur Francis R. Whyte, appuyée par monsieur Jean-Pierre Giroux,

**IL EST RÉSOLU :**

**DE NE PAS METTRE FIN** avant terme au congé sans solde du professeur Mohammed Khalid.

**DE MANDATER** le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche pour informer le directeur du Département de travail social et des sciences sociales concernant la décision du Comité exécutif eu égard à la demande du professeur Mohammed Khalid de mettre fin avant terme à son congé sans solde, lequel vient à échéance le 10 décembre 2004.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

Le secrétaire général,

Micheline Bondu